

Initiatives ministérielles

intéressant du point de vue de la politique. Notre regard se porte sur l'avenir lointain.

Un autre principe que nous pourrions adopter, et qui est faisable, consiste à tout mettre en oeuvre, par l'entremise de cette loi et dans le cadre des pouvoirs du ministre, pour prévenir les changements climatiques. Pourquoi? Parce que nous savons que les changements climatiques altèrent aussi les ressources naturelles; ils entraîneraient un déplacement de l'agriculture. Ils refouleraient sans doute nos forêts vers le nord et pourraient avoir des effets marqués sur nos pêches. Comme ils influent sur nos ressources naturelles, il n'y a sans doute pas d'autre principe aussi important pour le ministre des Ressources naturelles que celui de prévenir les changements climatiques.

Quand on songe aux politiques d'aujourd'hui, il semble à propos de se poser la question suivante: nos politiques énergétiques respectent-elles le principe du développement durable? Quand on pense à la manière suivant laquelle nous dépensons les deniers publics dans le domaine énergétique, on se rend compte que pour chaque dollar dépensé afin de faire la promotion de l'efficacité énergétique, le gouvernement du Canada en dépense plus de 100 \$ pour soutenir l'industrie des combustibles fossiles—ce qui contribue à une aggravation de la pollution et à maintenir le recours aux ressources non renouvelables. C'est un soutien qui a des effets néfastes sur les changements climatiques.

Quand on lit les comptes de 1990, les derniers pour lesquels nous ayons des données, que trouve-t-on? On trouve que la valeur des déductions fiscales de l'industrie gazière et pétrolière au Canada s'est chiffrée à quelque 5,8 milliards de dollars. À cause de ces déductions, le gouvernement a perdu quelque 1,2 milliard de dollars de recettes. À l'heure actuelle, les dépenses que fait le gouvernement fédéral dans le secteur énergétique s'élèvent à près de 700 millions de dollars. Sur ce montant, à peine 5 p. 100 vont à la recherche et au développement pour trouver d'autres sources d'énergie.

• (1710)

Je n'ai pas besoin de signaler toute l'importance que peuvent avoir la recherche et le développement, lorsqu'il faut trouver d'autres sources d'énergie, et la nécessité de mettre un terme à notre dépendance à l'égard des énergies non renouvelables en découvrant des sources renouvelables d'énergie. Tout le monde le sait.

Cela signifie que, en vertu de cette loi et de l'engagement de la nouvelle ministre à l'égard du développement durable, il est souhaitable d'avoir un changement profond d'orientation dans le budget de ce ministère, afin de ne plus mettre l'accent sur les énergies non renouvelables, mais bien sur les énergies renouvelables, et de procéder plus rapidement à la mise en oeuvre de programmes qui soutiennent et accélèrent le mouvement vers une meilleure utilisation de l'énergie.

Je ne parle pas encore d'une taxe sur les hydrocarbures, même si nous savons tous que cette notion devra un jour être abordée, en admettant que nous soyons vraiment sérieux au sujet de la question du changement climatique. Le moment n'est pas encore arrivé sur le plan politique.

Une voix: Dieu merci!

M. Caccia: Eh bien, c'est peut-être un soulagement pour le présent, mais, tôt ou tard, il faudra trouver une solution et payer le prix.

En ce qui concerne le secteur forestier, nous pouvons nous demander si notre politique dans le domaine permet un développement durable? C'est là un secteur où nous devons appliquer cette notion. Il y a tout un débat au Canada sur ce qui constitue au juste une forêt et un secteur forestier durable. On peut se demander si la superficie de nos forêts est vraiment le meilleur indice de l'état de nos ressources forestières. Le fait d'accroître la production en mètres cubes compense-t-il pour la perte de forêts et la réduction de la diversité des essences? Le volume est-il vraiment le seul critère que nous devrions examiner? Ou est-ce que la perte d'un peuplement vieux ne représente pas un facteur important, si nous pensons aux générations futures et à la biodiversité?

Nous savons tous qu'un arbre ne fait pas une forêt. De nos jours, comme cela se fait dans de nombreuses régions du monde, beaucoup de Canadiens ont recours à d'autres pratiques qui assurent le développement durable des forêts. À cet égard, la Colombie-Britannique est un exemple frappant de nouvelles idées. Il s'agit, comme nous le savons tous, de solutions de rechange à d'énormes coupes qui détruisent les forêts. Il y a de bien meilleures solutions que les coupes à blanc. Elles protègent l'habitat de la faune et maintiennent la biodiversité.

Durant les 20 minutes qui nous sont allouées, ce n'est peut-être pas le moment ni l'endroit pour engager le débat sur la question des coupes à blanc, mais nous savons que nos antécédents dans ce domaine ont nui à notre réputation à l'étranger.

Si le nouveau ministère doit, comme il est stipulé à l'alinéa 6f), à la page 3, s'efforcer, «à l'échelle nationale et internationale, d'accroître l'accès au marché pour les produits liés aux ressources naturelles du pays et de promouvoir le secteur des levés», je crois que nous devons porter une attention toute particulière à nos pratiques forestières, car elles sont observées à l'étranger et l'avenir de notre exportation de produits forestiers en dépend.

• (1715)

Sur ce point, j'aimerais rendre hommage au gouvernement, de la Colombie-Britannique je crois, qui a instauré, au printemps dernier, un code forestier. J'espère que ce code sera bientôt assorti non seulement des règlements appropriés, mais aussi du financement nécessaire à sa mise en application, car c'est grâce à des mesures de ce genre qu'on parviendra à établir la réputation du Canada à l'étranger sur le chapitre de l'exploitation forestière.

Nous pouvons aussi nous demander quel est le rôle du Service canadien des forêts. Doit-il faire uniquement de la recherche scientifique ou se concentrer sur la recherche de débouchés industriels? Doit-il aussi fournir de l'aide à tout le pays et exercer un leadership national dans le domaine de la foresterie? Il est soudainement temps, après tant d'années, d'examiner le mandat du Service canadien des forêts et de déterminer s'il est encore pertinent à une époque où les choses évoluent rapidement et à l'aube du XXI^e siècle.